

• (4.20 p.m.)

Il y a quelque temps, le très honorable représentant a confié au Conseil économique la tâche d'étudier l'augmentation des prix au Canada et les remèdes, du moins c'est ce qu'ont cru certains d'entre nous. Il semble néanmoins ce n'est pas tout à fait le rôle confié au Conseil économique; on l'a prié de faire autre chose dans le domaine des prix. Il faut surtout remarquer que l'on a un Conseil économique auquel on a demandé d'effectuer un relevé annuel; des économistes s'y emploient d'ordinaire et M. Deutsch et les membres du Conseil s'acquittent superbement de cette tâche. Le même Conseil économique est chargé de s'occuper de certains aspects des prix. J'ignore quels aspects de la consommation on le priera maintenant d'étudier.

Si le Conseil économique a eu des velléités de planification, le très honorable représentant veille à ce qu'elles ne se reproduisent plus. Cet organisme accomplira des tâches spéciales comme des enquêtes d'ordre économique sur les prix et les problèmes des consommateurs, et ne pourra jamais effectuer la moindre planification. Si on peut le lui demander plus tard, pourquoi pas maintenant. Un député a vanté le fait que l'ancien gouvernement a lancé la campagne de printemps «agir dès maintenant», qu'applique aussi le gouvernement actuel. Pourquoi pas maintenant?

Un ministère des Affaires des Consommateurs s'intègre essentiellement dans le cadre de notre mode de vie moderne et c'est le seul moyen de résoudre les problèmes du consommateur actuel qui, je le répète, n'ont pas trait simplement aux prix, bien que ceux-ci soient importants. Il s'agit de la façon dont nous vivons, des choses que nous choisissons parmi tant d'autres, de l'air pur à respirer, de l'eau fraîche ou des villes embellies—toutes ces choses doivent être protégées pour que le citoyen canadien en profite à titre de consommateur. Un ministère des Affaires des Consommateurs comporterait divers organismes pour s'occuper de ces nombreux domaines. Une commission de révision des prix est naturellement essentielle. Le très honorable représentant ne saurait répondre aux besoins de l'heure en disant simplement qu'il a prié un organisme de s'occuper de protéger le consommateur.

Je tiens maintenant à dire un mot au sujet d'une lacune essentielle de cette réorganisation. Il n'existe aucun ministère de la planification ou des affaires économiques, qu'importe le nom. Je signale aux députés—et j'y

[M. Lewis.]

insiste—qu'il s'agit d'une lacune que le gouvernement actuel et le pays regretteront à l'avenir. Si l'on envisage les divers aspects de notre économie dont s'occupent les divers ministères de l'État, du moins en partie, le tableau suivant se présente à nos yeux—je ne puis le peindre intégralement, parce que je n'ai pas le temps de procéder à l'étude nécessaire—: tout le problème de la main-d'œuvre, de l'embauche et de la formation est confié au ministère de la Main-d'œuvre; tout le problème des différends, de l'harmonie des relations salariat-patronat, et le code des normes du travail sont confiés au ministre du Travail. La question de la planification des investissements, assise même de notre économie est confiée au ministre du Commerce. Le Conseil économique et la guerre à la pauvreté relèvent du premier ministre; les divers conseils de recherche, qui sont également essentiels à notre économie moderne et à son expansion, relèvent aussi directement du premier ministre.

En toute déférence pour le très honorable représentant, cela crève les yeux qu'il n'est pas en mesure de donner une orientation à l'un ou l'autre de ces organismes, vu qu'il doit avoir la surveillance complète de tous les organismes du gouvernement. Pourtant ces instruments importants pour comprendre ce qui se passe et nécessaires pour dresser des plans répondant à la situation, par exemple, le Conseil économique, les agences qui s'occupent de la guerre à la pauvreté, le Conseil des sciences et le Conseil de recherches, relèvent directement du premier ministre. Je me permets de dire que cette situation n'est pas encourageante.

Ensuite, des sections très importantes de la mise en valeur économique du Canada, dont la mesure visant les régions désignées, relèvent du ministre de l'Industrie. Enfin, pour une raison mystérieuse qui ne l'est peut-être pas tellement, l'Office d'expansion économique de la région atlantique relève du ministre des Transports. J'ignore ce que le ministre des Transports a à faire ici, mais vu que le ministre actuel vient de l'une des provinces de l'Atlantique, je suppose que cela explique tout.

M. Knowles: Il représente l'une des provinces de l'Atlantique.

M. Lewis: Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) dit que le ministre représente l'une des provinces de l'Atlantique. Cette explication est peut-être plus juste, politiquement parlant. Même si le ministre vient de l'une des provinces de l'Atlantique,